

Les droits des femmes

hier et aujourd'hui

La séquence s'inscrit dans une progression en éducation civique et en histoire. Elle se situe après un travail sur l'élaboration de la loi et son exécution. Elle permet d'aider à caractériser les deux dernières grandes périodes historiques en reprenant certains repères.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES

Références au programme scolaire. Extraits du BO du 19 juin 2008.

Les apprentissages fondamentaux

Éducation civique (3^e point) -> Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).

Histoire -> L'étude des questions [suivantes] permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège.

La Révolution française et le XIX^e siècle.

- La Révolution française et le Premier Empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité.
- 26 août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.
- 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.

Le XX^e siècle et notre époque

- 1944 : droit de vote des femmes en France.

Français -> Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.

Langage oral -> L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments.

Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs.

Géométrie -> L'utilisation d'instruments et de techniques : règle, équerre, [...] pliage.
Les figures planes : le carré, le triangle : description, reproduction, construction.

Scocle commun de connaissances et de compétences

Compétences sociales et civiques (compétence 6) : Respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons.

OBJECTIF GÉNÉRAL

-> Découvrir et prendre conscience des discriminations envers les femmes.

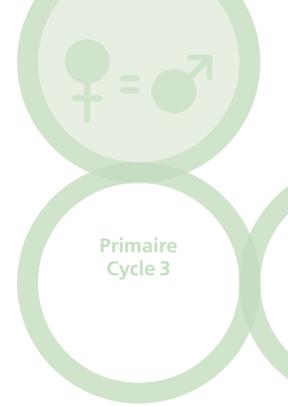
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- > Découvrir les lois qui ont fait évoluer les droits des femmes.
- > Construire les repères permettant de caractériser la période Révolution française/XIX^e siècle et la période XX^e siècle/ notre époque.
- > Mettre en œuvre les compétences du langage oral.
- > Utiliser des compétences en géométrie pour réaliser une trace écrite ludique et insolite.

DOCUMENTS ET MATÉRIEL NÉCESSAIRES

- > 5 enveloppes contenant les items découpés pour chaque droit (annexe 1) + 5 affichettes avec les titres des 5 droits.
- > Une frise chronologique du commerce ou réalisée par la classe (avec les noms des dirigeants par période).
- > Une feuille A4 blanche par élève, une équerre, une règle, des crayons de couleur ou une fiche salière par élève.

DURÉE : 1 heure (prolongement possible d'une heure en cours de géométrie)



Les droits des femmes hier et aujourd'hui

DÉROULEMENT

● ÉTAPE 1 : (10 mn)

Organisation de la classe en 5 groupes : chaque groupe traite un des droits.

Consignes : ranger les lois dans l'ordre chronologique, les fixer sur une affichette.

● ÉTAPE 2 : (20 mn)

Échange en groupe à partir des questions suivantes :

- > Qu'est-ce que les femmes n'avaient pas le droit de faire avant la première date ?
- > Qui gouverne en France pour chaque date ?
- > Les lois font-elles toujours progresser le droit ?
- > Combien se passe-t-il de temps entre chaque loi ? Les droits changent-ils vite ?
- > Quel est l'avis du groupe sur le droit, sur les lois ?

● ÉTAPE 3 : (20 mn)

Mise en commun : chaque groupe présente la chronologie du droit en situant les périodes sur la frise chronologique. L'enseignant anime un mini-débat pour chaque droit en classant les droits :

- > Les principes républicains : liberté, égalité (établis dans la déclaration des droits de l'Homme).
- > Les droits civiques : vote, justice.
- > Les droits économiques sociaux et culturels : ici, éducation et travail.

Il met en exergue les discriminations faites aux femmes.

● ÉTAPE 4 : (5 à 10 mn)

Laisse une trace écrite : distribuer une photocopie de la salière (Annexe 2) à chaque élève et la faire plier selon le mode d'emploi à la maison ou en classe.

Prolongement possible : Jeu traditionnel « La salière »

Construire une salière en cours de géométrie et la remplir à la main en choisissant parmi les droits et les dates 8 items qui seront recopiés pour créer le jeu.

Les lois qui ont fait évoluer

les droits des femmes

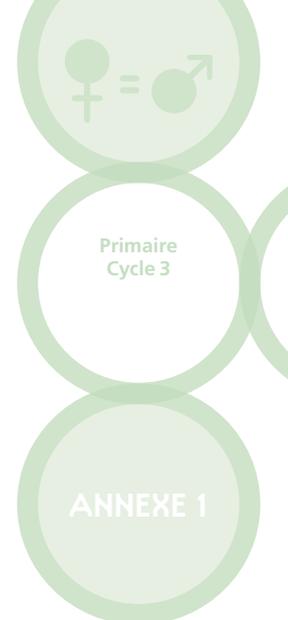
Primaire
Cycle 3

ANNEXE 1

LE DROIT À LA LIBERTÉ

1790	Les filles obtiennent le droit de se marier sans l'autorisation de leur père
1790	La révolution française donne aux femmes le droit au divorce
1804	Les filles ne peuvent plus se marier sans l'autorisation de leur père
1816	Les femmes n'ont plus du tout le droit de divorcer
1908	Le divorce est à nouveau possible dans certains cas
1941	Le divorce est interdit pendant les trois premières années suivant le mariage
1945	Le divorce est rétabli aux conditions de 1908
1975	Le divorce est facilité par le consentement mutuel

Les lois qui ont fait évoluer les droits des femmes



LE DROIT À L'ÉGALITÉ

1790	Les filles ont le même droit à l'héritage que les fils
1946	Le préambule de la Constitution française pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes
1979	L'ONU adopte un texte contre toutes les discriminations envers les femmes
1981	Seuls 20 pays sur 193 pays membres adoptent ce texte
1 ^{er} Janvier 2011	Ils sont 100 à avoir ratifié le texte de l'ONU
8 Mars 2011	La France a ratifié ce texte de l'ONU

Les lois qui ont fait évoluer les droits des femmes

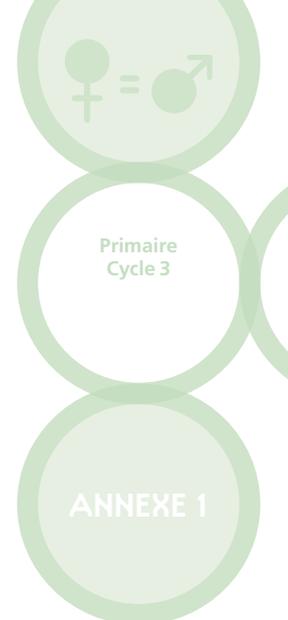
Primaire
Cycle 3

ANNEXE 1

LES DROITS CIVIQUES

1804	Le Code Napoléon considère la femme comme mineure : elle est entièrement sous la tutelle de ses parents, puis de son époux
1848	Le suffrage universel masculin est instauré Les femmes n'ont pas le droit de vote
1944	Les femmes françaises obtiennent le droit de vote
1944	Les femmes peuvent être jury au tribunal
2000	La loi impose aux partis politiques de présenter autant de femmes que d'hommes aux élections municipales, régionales et européennes

Les lois qui ont fait évoluer les droits des femmes



LE DROIT À L'ÉDUCATION

1882	Les lois Jules Ferry rendent l'école primaire obligatoire pour les filles comme pour les garçons
1924	L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons
1965	L'enseignement technique est ouvert aux filles

LE DROIT AU TRAVAIL

1804	Le Code Napoléon prévoit que le salaire des femmes qui travaillent soit versé à leur mari
1965	Les femmes obtiennent le droit d'ouvrir un compte en banque et d'exercer un métier sans l'autorisation de leur mari
1983	La loi Roudy rend obligatoire, l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, pour un même travail
2010	La réforme des retraites continue de traiter de façon inégale les femmes par rapport aux hommes

Sources : <http://felina.pagesperso-orange.fr/doc/femm/datesfemmes>.

Technique de fabrication

d'une salière

Primaire
Cycle 3

ANNEXE 2

Préparation de la salière

- ✂ Découper le carré extérieur ➦ Colorier chaque balance d'une couleur différente
- Pliage :** poser la feuille face écrite contre la table ➦ Plier les angles vers le centre (on fait apparaître le logo CCFD-Terre Solidaire et les balances ➦ Retourner le carré obtenu (on a le texte face à soi) ➦ Plier chaque angle vers le centre (les balances apparaissent) ➦ Plier le carré obtenu en deux (les logos CCFD-Terre Solidaire apparaissent) ➦ Former la salière en plaçant un doigt sous chaque logo CCFD-Terre Solidaire.

